

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 1: IDENTIFICATION

**Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**

: **Nettoyeur d'étrangleur et soupape d'admission d'air**

**Code(s) du produit** : M4712C

**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**

: Décapant de système d'injection de carburant.  
Utilisations déconseillées Aucun à notre connaissance.

**Famille chimique** : Mélange de: Hydrocarbures aromatiques; Cétones; Propulseur; Hydrocarbure de pétrole;  
Alcool

**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:**

**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:**

**Radiator Specialty Co., of Canada**

1711 Aimco Blvd.  
Mississauga, ON, Canada  
L4W 1H7

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (Mon. - Fri., 8 am - 4 pm)

Consulter le fournisseur.

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: En cas d'urgence en transport: (613) 996-6666 (CANUTEC)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification du produit chimique**

Liquide clair pratiquement jaune contenu dans un contenant aérosol pressurisé. Odeur aromatique.

*Dangers les plus importants:*

Aérosol extrêmement inflammable. Peut être enflammé par des flammes nues ou des étincelles. Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage.

Danger d'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation risque de causer une dépression du système nerveux central. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Aérosol inflammable - Catégorie 1

Gaz sous pression

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Domage/irritation de l'œil - Catégorie 2A

Cancérogénicité - Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3 (Irritation respiratoire; Effets narcotiques)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée - Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage**

*Pictogramme (s) de danger*



## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Mot indicateur

DANGER!

### Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.  
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Susceptible de nuire au fœtus.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Protéger du soleil. Éviter l'exposition à des températures excédant 50°C/122°F.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Autres dangers

#### Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête). Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

#### Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Toluène	Méthylbenzène Phénylméthane	108-88-3	15,0 – 40,0
xylène	Diméthylbenzène; Méthyltoluène; Xylo	1330-20-7	10,0 – 30,0
Acétone	Propanone-2 Méthylcétone	67-64-1	10,0 – 30,0
éthylbenzène	éthylbenzol Phényléthane	100-41-4	5,0 – 10,0
Dioxyde de carbone	Anhydride carbonique	124-38-9	1,0 – 5,0
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Huile minérale	64742-52-5	0,5 – 1,5

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthanol	Carbinol Alcool méthylique Hydrate de méthyle	67-56-1	0,5 – 1,5
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitee	Hydrocarbure de pétrole	64742-53-6	0,5 – 1,5

Note: Les pourcentages des concentrations pour les produits chimiques mentionnés ci-dessus peuvent varier d'un lot à l'autre. Les concentrations indiquées représentent la plage de concentration réelle pour chaque produit chimique.

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience. Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, un larmoiement, une tuméfaction et une vision trouble. Susceptible de provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante. Susceptible de nuire au foetus. Les symptômes peuvent inclure une réduction du poids fœtal, l'ossification retardée et des effets comportementaux persistants. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Contient: Toluène. Le toluène peut causer des lésions cérébrales et du système nerveux à la suite d'une exposition prolongée ou répétée, en cas d'inhalation. Les symptômes peuvent inclure perte de mémoire, troubles du sommeil, troubles de la coordination ou la perte de la capacité à se concentrer. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête). Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités et causer des lésions pulmonaires mettant en danger la vie de la victime.  
Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.  
Veiller à ce que le personnel médical soit mis au courant des matières impliquées afin de prendre les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### *Agents extincteurs appropriés*

- : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); chimique sec; Mousse résistant à l'alcool; brouillard d'eau.

##### *Agents extincteurs inappropriés*

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Ce produit est contenu sous pression et peut éclater lorsqu'il est exposé à la chaleur et aux flammes.

#### Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Hydrocarbures réactifs; Aldéhydes; oxydes de soufre; oxydes de phosphore; Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>); Autres composés organiques non identifiés.

#### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

##### *Équipement de protection pour les pompiers*

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

##### *Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie*

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes. . Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage. Ne pas percer ou brûler même après usage. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Laver soigneusement après manipulation.

#### Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Ne pas entreposer près des matières incompatibles (voir Section 10).

- Substances incompatibles** : Oxydants forts; Acides forts; Composés halogénés

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Limites d'exposition:</b>				
<b>Nom chimique</b>	<b>ACGIH TLV</b>		<b>OSHA PEL</b>	
	<b>TWA</b>	<b>STEL</b>	<b>PEL</b>	<b>STEL</b>
Toluène	20 ppm	P/D	200 ppm	300 ppm (Plafond)
xylène	100 ppm	150 ppm	100 ppm (435 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Acétone	250 ppm	500 ppm	1000 ppm (2400 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
éthylbenzène	20 ppm	P/D	100 ppm (435 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Dioxyde de carbone	5000 ppm	30 000 ppm	5000 ppm (9000 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	5 mg/m <sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale) (inhalable)	P/D	5 mg/m <sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale)	P/D
Méthanol	200 ppm (peau)	250 ppm (peau)	200 ppm (260 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Distillat de pétrole, fraction naphthénique légère, hydrotraitée	5 mg/m <sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale) (inhalable)	P/D	5 mg/m <sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale)	P/D

#### Contrôles de l'exposition

##### Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Protection respiratoire** : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Se référer à la norme CSA Z94.3 ou tout autre norme. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.
- Protection de la peau** : Porter des gants/des vêtements de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), bottes, tabliers et manchettes pour empêcher un contact prolongé ou répété avec la peau. Porter des gants imperméables comme le caoutchouc nitrile. Matière non-appropriée Caoutchouc Naturel; PVC; Néoprène.
- Protection des yeux/du visage** : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial complet peut également être nécessaire.
- Autre équipement de protection** : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.
- Considérations générales d'hygiène** : Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence** : Liquide clair pratiquement jaune contenu dans un contenant aérosol pressurisé.
- Odeur** : aromatique
- Seuil olfactif** : P/D
- pH** : P/D
- Point de fusion/point de congélation** : P/D
- Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition** : P/D
- Point d'éclair** : - 5°C (23°F)
- Point d'éclair, méthode** : P/D
- Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)** : P/D
- inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)** : P/D
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)** : P/D
- Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.
- Propriétés explosives** : Aérosols sensibles aux chocs. Les contenants fermés sous pression risque d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.
- Tension de vapeur** : P/D
- Densité de vapeur** : P/D
- Densité relative / Poids spécifique** : 0,845 @ 15°C (59°F)
- Solubilité dans l'eau** : négligeable
- Autres solubilité(s)** : P/D
- Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile** : P/D
- Température d'auto-inflammation** : P/D

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Température de décomposition

: P/D

**Viscosité** : < 1 mm<sup>2</sup>/sec (concentré)

### Matières volatiles (% en poids)

: 75%

### Composés organiques volatils (COV)

: P/D

### Pression absolue du récipient

: P/D

### Distance de projection de la flamme

: > 60 cm, < 80 cm

### Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** : N'est normalement pas réactif.

**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.

### Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**Conditions à éviter** : Sources directes de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

**Matériaux incompatibles** : Oxydants forts; Acides forts; Composés halogénés

### Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

## SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

**Voies d'entrée - inhalation** : OUI

**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI

**Voies d'entrée - ingestion** : OUI

**Voies d'exposition - absorption cutanée**

: OUI

### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

#### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

##### *Signes et symptômes - Inhalation*

: Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. Risque de causer la dépression du système nerveux central. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

##### *Signes et symptômes - ingestion*

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

##### *Signes et symptômes - peau*

: Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Risque d'être absorbé par la peau. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqûre et des démangeaisons.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Signes et symptômes - yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur, oedème et une vision floue. Si le produit est vaporisé directement dans les yeux, cela risque de causer la gelure de l'oeil.

### Risque d'effets chroniques sur la santé

: Un contact continu ou à répétition risque de causer l'augmentation des rougeurs, des démangeaisons ou de cloques sur la peau. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

### Mutagénicité

: Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

### Cancérogénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Cancérogénicité - Catégorie 2. Susceptible de provoquer le cancer. Contient de l'éthylbenzène. L'éthylbenzène est classé comme cancérogène (Group 2B) par IARC et (Category A3) par ACGIH. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante.

### Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2. Susceptible de nuire au fœtus. Contient: Toluène; xylène. Le toluène peut causer des effets fetotoxiques à des doses qui ne sont pas toxiques pour la mère, selon des données animales. Les symptômes chez les descendants peuvent comprendre une réduction du poids fœtal, des effets comportementaux, un retard de la formation du squelette et une perte auditive. Le xylène peut causer des effets fetotoxiques (poids réduit à la naissance, ossification retardée, effets sur le comportement) à des doses non toxiques pour la mère, selon des études animales. Les symptômes peuvent inclure une réduction du poids fœtal, l'ossification retardée et des effets comportementaux persistants.

Ce produit n'est pas censé causer des effets pour la reproduction.

### Sensibilisation à la matière

: Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisateurs cutanés.  
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.

### Effets spécifiques sur organes cibles

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition répétée. Contient: Méthanol. L'inhalation des vapeurs de méthanol risquent de causer des effets visuels, incluant l'irritation, une vision floue et la cécité. Cependant, la concentration de ce mélange est inférieure à la valeur seuil de la concentration nécessaire à la classification.

### Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

### Substances synergiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

### Données toxicologiques

: N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:

ETA orale = 6573 - 13 096 mg/kg

ETA cutanée = 41 809 mg/kg

ETA inhalation (vapeurs) = 30,1 - 70,8 mg/L/4H

ETA inhalation (brouillards) = 145 - 436 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.



## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom chimique	CL50 (4hr)	DL50	
	inh. rat	(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Toluène	7585 ppm (28,1 mg/L) (vapeur)	5580 mg/kg	12 125 mg/kg
xylène	6350 ppm (27,6 mg/L) (vapeur)	3253 mg/kg	12 180 mg/kg
Acétone	30 000 ppm (71 mg/L) (vapeur)	5800 mg/kg	> 15 800 mg/kg
éthylbenzène	4000 ppm (17,4 mg/L) (vapeur)	3500 mg/kg	15 380 mg/kg
Dioxyde de carbone	200 000 ppm/2H (141 421 ppm/4H)	S/O(gaz)	S/O(gaz)
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	> 5 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg
Méthanol	> 5000 ppm/6H (4,1 mg/L/4H) (vapeur)	5628 mg/kg (rat) La dose létale pour l'humain est estimé à: 300 - 1000 mg/kg	> 393 mg/kg (Singe) 15 800 mg/kg (lapin)
Distillat de pétrole, fraction naphthénique légère, hydrotraitée	≥ 2,18 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg

### Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

## SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Toluène; xylène.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

### Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Toluène	108-88-3	5,4 mg/L (saumon rose)	1,4 - 4,0 mg/L	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	8,2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Acétone	67-64-1	6210 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	4,2 mg/L (truite arc-en-ciel)	1,13 mg/L (30 jours) (QSAR)	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Méthanol	67-56-1	15 400 mg/L (Crapet arlequin)	446,7 mg/L/28 jours (Vairon à grosse tête) (QSAR)	Aucun(e).
Distillat de pétrole, fraction naphthénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Toluène	108-88-3	3,78 mg/L Ceriodaphnia (puce d'eau)	0,53 - 1 mg/L	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	3,2 - 9,56 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétone	67-64-1	15 800 mg/L (daphnie magna)	1660 mg/L	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	1,81 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	10 mg/L	Aucun(e).
Méthanol	67-56-1	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	208 mg/L (QSAR)	Aucun(e).
Distillat de pétrole, fraction naphténiq ue légère, hydrotraitée	64742-53-6	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	10 mg/L (NOEL)	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Toluène	108-88-3	P/D	10 mg/L/72hr (algues vertes)	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	3,2 - 4,9 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Acétone	67-64-1	7000 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	3,6 mg/L/96hr (algues vertes)	3,4 mg/L/96hr	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	> 1000 mg/L/96hr (algues vertes)	≥ 100 mg/L/72hr	Aucun(e).
Méthanol	67-56-1	22 000 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Distillat de pétrole, fraction naphténiq ue légère, hydrotraitée	64742-53-6	P/D	> 100 mg/L/72hr (NOEL)	Aucun(e).

### Persistance et dégradabilité

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Toluène; Acétone; Méthanol. Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: xylène; éthylbenzène; distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités. Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Distillat de pétrole, fraction naphténiq ue légère, hydrotraitée.

### Potentiel de bioaccumulation

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

Composants	Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
Toluène (CAS 108-88-3)	2,65	90
xylène (CAS 1330-20-7)	3,12 - 3,2	50 - 58
Acétone (CAS 67-64-1)	0,24	0,65 (Poisson)
éthylbenzène (CAS 100-41-4)	3,15	1,1 - 1,5
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	3,9 - 6 (calculé)	P/D
Méthanol (CAS 67-56-1)	- 0,82 à - 0,64	< 10 (carpe commune)
Distillat de pétrole, fraction naphténiq ue légère, hydrotraitée (CAS 64742-53-6)	3,9 - 6 (calculé)	P/D

### Mobilité dans le sol

- : Le produit lui-même n'a pas été testé.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

### SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION




#### Manipulation en vue de l'élimination

- : Cette matière et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts / les systèmes d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.1	Aucun(e)	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				
ICAO/IATA	UN1950	Aerosols, inflammable	3	Aucun(e)	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	Consulter les consignes d'emballage pertinentes avant d'expédier cette matière. Réviser les divergences d'états et d'exploitants avant l'expédition de cette matière.				
IMDG	UN1950	AEROSOLS	2.1	Aucun(e)	
IMDG Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg.				

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

#### Dangers pour l'environnement

- : Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:

- Toluène (Partie 1, Substance de groupe A; Partie 5, substances individuelles)
- xylène (Partie 1: Groupe A; Partie 5: Groupes isomères)
- éthylbenzène (Partie 1, Substance de groupe A)
- Méthanol (Partie 1, Substance de groupe A; Partie 5, substances individuelles)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

#### Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

#### Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECS</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>New Zealand IOC</u>
Toluène	108-88-3	203-625-9	Présent	Présent	(3)-2	KE-33936	Présent	HSR001227
xylène	1330-20-7	215-535-7	Présent	Présent	(3)-60; (3)-3	KE-35427	Présent	HSR000983
Acétone	67-64-1	200-662-2	Présent	Présent	(2)-542	KE-29367	Présent	HSR001070
éthylbenzène	100-41-4	202-849-4	Présent	Présent	(3)-60; (3)-28	KE-13532	Présent	HSR001151
Dioxyde de carbone	124-38-9	204-696-9	Présent	Présent	(1)-310; (1)-169	KE-04683	Présent	HSR001018
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	265-155-0	Présent	Présent	(9)-1689	KE-12543	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Méthanol	67-56-1	200-659-6	Présent	Présent	(2)-201	KE-23193	Présent	HSR001186
Distillat de pétrole, fraction naphténiq ue légère, hydrotraitée	64742-53-6	265-156-6	Présent	Présent	(9)-1692	KE-12552	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- CAS: Chemical Abstract Services
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- CE50: Concentration effective 50%.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IBC: Conteneur pour vrac
- IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
- La COI : inventaire de produits chimiques

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire  
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste  
CL: Concentration létale  
DL: Dose létale  
S/O: Sans objet  
P/D: Pas disponible  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
NOEC: Concentration sans effet observé  
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques  
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
FDS: Fiche de données de sécurité  
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
TSCA: Toxic Substance Control Act  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail


- Références** :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2017.
  2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2017.
  3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).
  4. Fiches signalétiques du fabricant.
  5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 09/12/2017

**Autres considérations spéciales pour une manipulation**

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><b>Préparée pour:</b> Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b>Préparée par:</b> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada.